



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



LE RAPPORT DU MAIRE

Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2018 présenté à la réunion du conseil du 3 juin 2019.

Le maire, Robert Beauchamp, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2018 de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

1. RAPPORT FINANCIER 2018 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Les états financiers de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2018, démontrent des recettes de 1 542 312\$ et des dépenses de 1 186 836\$ pour un surplus de l'exercice de 355 476\$.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2018 est de 517 036\$. L'actif à long terme, au 31 décembre 2018, s'élève à 5 639 036\$(immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc.).

De l'avis de l'auditeur Laplante Brodeur Lussier Inc., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2018				
	Réalisation 2017 Administration municipale	Budget 2018 Administration municipale	Réalisation 2018 Administration municipale	Réalisation 2018 Total consolidé
Revenus				
Taxes	908 580 \$	1 118 916 \$	1 144 697 \$	1 144 697 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 643 \$	5 500 \$	5 455 \$	5 455 \$
Quotes-parts				
Transferts	198 890 \$	194 813 \$	310 268 \$	310 268 \$
Services rendus	27 870 \$	20 810 \$	42 104 \$	42 104 \$
Impositions de droits	21 958 \$	6 300 \$	15 306 \$	15 306 \$
Amendes et pénalités	1 505 \$		640 \$	640 \$
Intérêts	18 880 \$	6 000 \$	21 795 \$	21 795 \$
Autres revenus	6 512 \$		2 047 \$	2 047 \$
Revenu de fonctionnement	1 189 838 \$	1 352 339 \$	1 542 312 \$	1 542 312 \$
Revenu d'investissement (transfert)	300 660 \$			
Totaux revenus	1 490 498 \$	1 352 339 \$	1 542 312 \$	1 542 312 \$
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2018

	Réalisation 2017 Administration municipale	Budget 2018 Administration municipale	Réalisation 2018 Administration municipale	Réalisation 2018 Total consolidé
Charges				
Administration générale	280 045 \$	262 815 \$	247 360 \$	252 994 \$
Sécurité publique	123 201 \$	185 047 \$	147 753 \$	182 585 \$
Transport	209 974 \$	292 698 \$	274 269 \$	373 911 \$
Hygiène de milieu	145 990 \$	162 355 \$	162 066 \$	278 315 \$
Santé et bien-être				
Aménagement, urbanisme et développement	19 731 \$	20 389 \$	22 598 \$	22 598 \$
Loisirs et culture	42 774 \$	35 957 \$	27 381 \$	30 140 \$
Frais de financement	47 275 \$	46 534 \$	46 293 \$	46 293 \$
Amortissement des immobilisations	258 384 \$		259 116 \$	
Total des charges	1 127 374 \$	1 005 795 \$	1 186 836 \$	1 186 836 \$
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	363 124 \$	346 544 \$	355 476 \$	355 476 \$
Moins: revenu d'investissement	300 660 \$			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	62 464 \$	346 544 \$	355 476 \$	355 476 \$

Élément de conciliation à des fins fiscales

Amortissement inclus dans les dépenses	258 384 \$		259 116 \$	259 116 \$
Produit de cession				
(Gain) perte sur cession				
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-86 000 \$	-88 000 \$	-88 000 \$	-88 000 \$
Activité d'investissement	-304 359 \$	-293 128 \$	-43 222 \$	-43 222 \$
Réserves financières et fonds réservés		-16 624 \$	-17 542 \$	-17 542 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir				
Excédent de fonctionnement non affecté		1 208 \$	51 208 \$	51 208 \$
Excédent de fonctionnement affecté		50 000 \$		
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-69 511 \$	0 \$	517 036 \$	517 036 \$
<i>Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28-1 à S28-3</i>				

Excédent de fonctionnement affecté	2017	2018
Budget exercice suivant		356 698

Extrait du rapport financier, page S23-1

Acquisition d'immobilisation	2017	2018
Administration générale	0 \$	8 862 \$
Sécurité publique	3 499 \$	16 139 \$
Transport	300 660 \$	17 000 \$
Hygiène de milieu	0 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	1 221 \$

Extrait du rapport financier, page S14

Fonds réservés	2017	2018
Montant réservé pour le service de la dette à long terme-Administration générale	254 981	254 981

Extrait du rapport financier, page S23-1

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

2. AVIS DE L'AUDITEUR

De l'avis de l'auditeur Laplante Brodeur Lussier Inc., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 144 697 \$
Taxes aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1	2 749 \$
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	1 141 948 \$
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	153 002 000 \$
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	153 495 700 \$
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	153 248 850 \$

Le taux global de taxation réel de 2018 est de 0,7452/100\$

1 141 948\$ divisé par 153 248 850\$

Selon l'avis de l'auditeur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l'année 2018, la municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base: 0,69/100\$
- Taux agricole: 0,59/100\$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Élus	Nom	Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
		Municipalité	MRC, Régie et autres	Total	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total
Maire	Robert Beauchamp	6 534,57 \$	5 877,37 \$	12 411,94 \$	3 267,09 \$	2 938,74 \$	6 205,83 \$
Siège #1	Marguerite Desrosiers	2 178,17 \$	752,94 \$	2 931,11 \$	1 089,09 \$	376,52 \$	1 465,61 \$
Siège #2	Arthur Ouellet (fin juillet 2018)	1 270,57 \$		1 270,57 \$	635,25 \$		635,25 \$
Siège #2	Alexandre Duval (début décembre 2018)	181,51 \$		181,51 \$	90,76 \$		90,76 \$
Siège #3	Pascal Bernier	2 178,17 \$		2 178,17 \$	1 089,09 \$		1 089,09 \$
Siège #4	Karyne Messier Lambert	2 178,17 \$		2 178,17 \$	1 089,09 \$		1 089,09 \$
Siège #5	Gilles Bernier	2 178,17 \$		2 178,17 \$	1 089,09 \$		1 089,09 \$
Siège #6	Roger Couture	2 178,17 \$		2 178,17 \$	1 089,09 \$		1 089,09 \$
		18 877,50 \$	6 630,31 \$	25 507,81 \$	9 438,55 \$	3 315,26 \$	12 753,81 \$

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je tiens également à remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 3 juin 2019,

Monsieur Robert Beauchamp, maire